

APPÂT MOU FINAL®

TUE LES RATS ET LES SOURIS

RODENTICIDE SOLIDE

Tue les rats d'égout résistants à la warfarine

Les rats d'égout, les rats noirs et les souris communes peuvent ingérer une dose létale en une seule consommation, mais les premiers rongeurs peuvent prendre jusqu'à quatre à cinq jours à mourir après le début du traitement.

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : **31215** LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

COMMERCIAL

Uniquement pour une utilisation à l'intérieur

AVERTISSEMENT



POISON

GARANTIE

Brodifacoum.....0,0025 %

Contient du benzoate de dénatonium

Avertissement, contient les allergènes suivants : blé, soya et sulfites

Contient du sorbate de potassium à raison de 1 %, du gallate de propyle à raison de 0,02% et du métabisulfite de sodium à raison de 0,3 % à titre d'agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

(consulter la face arrière pour des mises en garde supplémentaires)

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Usage réservé uniquement aux spécialistes accrédités de la lutte antiparasitaire, aux producteurs agricoles et aux personnes autorisées dans le cadre d'un programme de lutte antiparasitaire reconnu par l'administration publique.

CONTENU : 1,8 à 8,2 kg

Fabriqué par : Bell Laboratories, Inc., 3699 Kinsman Blvd., Madison, WI 53704 USA
Tél. : 608-241-0202

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS, DES ANIMAUX DOMESTIQUES ET DU BÉTAIL. Peut être nocif ou létal si ingéré ou absorbé par la peau. En cas d'ingestion, cette substance peut réduire la capacité de coagulation et causer des saignements. Ne pas ouvrir les sachets des produits prémesurés. Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du produit et de l'élimination des carcasses de rongeurs, des appâts inutilisés et des contenants vides. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon après avoir manipulé ce produit. Laver les vêtements contaminés séparément du reste de la lessive, à l'eau chaude et au savon, avant de les porter de nouveau. **TENIR À L'ÉCART DES ALIMENTS DESTINÉS À LA CONSOMMATION HUMAINE OU ANIMALE.**

Toutes les personnes qui manipulent le produit doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures avec chaussettes et des gants résistants aux produits chimiques.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Signaler immédiatement à un médecin ou à un centre antipoison tout cas d'ingestion par des êtres humains. Prévenir immédiatement un vétérinaire lorsque l'empoisonnement d'un animal de compagnie ou d'élevage est soupçonné..

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXOLOGIQUES : La vitamine K₁ par injection intramusculaire ou sous-cutanée ou par voie orale est conseillée comme traitement curatif de l'empoisonnement par anticoagulant. La gravité du cas, telle que mesurée par l'établissement du temps de prothrombine prolongé (P.T.), déterminera la thérapie appropriée. La surveillance du temps de prothrombine indiquera si des traitements répétés s'imposent.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX : Ce produit est toxique pour les poissons et la faune. Tenir à l'écart de tout plan d'eau (lac, ruisseaux, étangs).

MODE D'EMPLOI : Utiliser des appâts pour lutter contre les rats d'égout (*Rattus norvegicus*), les rats noirs (*Rattus rattus*) et les souris communes (*Mus musculus*) dans des unités d'habitation, des bâtiments agricoles, des établissements de restauration (zones à usage non alimentaire), des silos à grains (vides), des usines de transformation (aliments destinés à une consommation humaine ou animale, zones à usage non alimentaire) et des aires d'entreposage (à usage non alimentaire).

Transformation des aliments, fabrication de produits alimentaires, stockage des aliments et aires de service alimentaire :

Pour les zones non directement liées à la transformation des aliments : utiliser seulement dans des zones à usage non alimentaire ou dans des endroits où les aliments destinés à une consommation humaine ou animale de même que l'équipement de conditionnement ou de manutention ne sont jamais ouverts ou exposés. Pour les zones où des aliments destinés à une consommation humaine ou animale sont transformés, servis ou entreposés : dans les usines de transformation de la viande ou des aliments (aires de transformation), utiliser seulement si l'usine ne fonctionne pas. Enlever ou couvrir tous les aliments, les emballages et les ustensiles avant de placer les appâts dans des points d'appât. Enlever tous les appâts et les rongeurs morts avant de réutiliser l'usine (les aires de transformation incluent le stockage et le service). Si le pesticide pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver la peau à fond et enfiler des vêtements propres.

LIMITES D'EMPLOI : À utiliser à l'intérieur seulement. L'appât DOIT être placé dans un point d'appât inviolable ou dans un endroit hors de la portée des enfants, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage et des espèces sauvages non ciblées. NE PAS placer les appâts dans des sites où il existe une possibilité de contamination des aliments ou des surfaces venant en contact direct avec des aliments.

Le point d'appât (niveau 3) contenant un rodenticide et placé à l'intérieur d'un bâtiment, mais hors de la portée des animaux de compagnie ou d'élevage, doit présenter les caractéristiques suivantes : 1) être fabriqué avec un matériau d'une grande solidité (par exemple, métal ou plastique moulé par injection) afin que les enfants ne puissent le détruire; 2) son entrée doit être conçue de façon à ce que les enfants ne puissent atteindre l'appât; 3) sa structure interne doit être telle que l'appât ne puisse pas en tomber si le point d'appât est secoué; 4) son panneau donnant accès à l'intérieur doit se fermer de façon sécuritaire et doit pouvoir être verrouillé en place (par exemple, au moyen d'une vis ou d'un cadenas); 5) il doit afficher le nom du produit, celui de la matière active, la garantie, le numéro d'homologation et la mention « AVERTISSEMENT – POISON » et le symbole composé d'un crâne de squelette et de deux tibias croisés.

Le point d'appât (niveau 2) contenant un rodenticide et placé à l'intérieur d'un bâtiment, à la portée des animaux de compagnie ou d'élevage, doit présenter les caractéristiques suivantes, en plus de celles requises pour le point d'appât de niveau 3 : 1) être résistant à

la destruction par des animaux d'espèces non ciblées; 2) son entrée doit être conçue de façon à ce que les animaux des espèces non ciblées ne puissent atteindre l'appât.

SÉLECTION DES ENDROITS À TRAITER : Déterminer les endroits où les rats et/ou les souris fréquentent le plus souvent afin qu'ils trouvent et consomment l'appât. Il s'agit habituellement des endroits suivants : le long des murs, près des trous de rongeurs, dans les coins et les endroits cachés, entre les murs et les planchers ou aux endroits où on a observé des rongeurs ou des signes de leur présence. Uniquement pour une utilisation à l'intérieur. Enlever autant d'aliments que possible.

DIRECTIVES D'APPLICATION : Chaque sachet de ce contenant pèse environ 15 grammes.

RATS : Placer entre 6 et 28 sachets d'APPÂT MOU FINAL à des intervalles variant entre 4,5 et 9 mètres par placement. Maintenir un approvisionnement ininterrompu d'appâts pendant au moins 10 jours ou jusqu'à ce tout signe d'activité des rats ait cessé.

SOURIS COMMUNES : Placer 1 sachet d'APPÂT MOU FINAL à des intervalles variant entre 2,5 et 3,5 mètres par placement. Trois sachets peuvent être utilisés aux points de haute activité des souris. Maintenir un approvisionnement ininterrompu d'appâts pendant au moins 15 jours ou jusqu'à ce tout signe d'activité des souris ait cessé.

RATS ET SOURIS : Remplacer immédiatement tout appât gâté ou contaminé. Pour prévenir la réinfestation, éliminer autant que possible les sources d'approvisionnement en nourriture et en eau de même que les abris. Si une nouvelle infestation se produit, répéter le traitement. En présence d'une source continue d'infestation, établir des points d'appât permanents et les regarnir au besoin.

ÉLIMINATION : Ne pas réutiliser les contenants vides. Éliminer les appâts non utilisés ou gâtés conformément aux exigences locales. Suivre les directives provinciales lorsqu'il est nécessaire de nettoyer le contenant avant son élimination. Rendre le contenant vide impropre à tout usage ultérieur. Éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou superflus et le nettoyage des déversements, communiquer avec l'organisme de réglementation provincial ou le fabricant.

Élimination des rongeurs : Jeter les rongeurs morts dans les ordures ou les enfouir.

ENTREPOSAGE : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'écart des autres produits chimiques et des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ranger le produit non utilisé dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr, hors de la portée des enfants et des animaux non ciblés.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

ÉTIQUETTE DES SACHETS INDIVIDUELS

APPÂT MOU FINAL[®]

GARANTIE :

Brodifacoum :.....0,0025 %

Avertissement, contient les allergènes suivants : blé, soya et sulfites
Contient du sorbate de potassium à raison de 1 %, du gallate de propyle à
raison de 0,02 % et du métabisulfite de sodium à raison de 0,3 % à titre
d'agents de conservation.

NUMÉRO 31215 LOI SUR LES PRODUITS
D'HOMOLOGATION : ANTIPARASITAIRES

COMMERCIAL

Uniquement pour une utilisation à l'intérieur

AVERTISSEMENT



POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

MODE D'EMPLOI

Consulter l'étiquette de l'emballage extérieur pour obtenir des DIRECTIVES
SUR L'UTILISATION notamment sur les RESTRICTIONS D'UTILISATION

POIDS NET : 15 g

ÉNONCÉS DE MARKETING OPTIONNELS

[Contient] [Contient] [Avec] Lumitrack™

Facile à fixer [à l'intérieur du point d'appât]

Point de fusion extrêmement haut [stable à 90 °C +]

Tue les rats et les souris communes

Tue les rats d'égout, les rats noirs et les souris communes

Appât mou

Sachet[s] d'appât mou

Pochette[s] d'appât mou

Paquet[s] d'appât mou

Appât souple

Sachet[s] d'appât souple

Pochette[s] d'appât souple

Appât en pâte

Sachet[s] d'appât en pâte

Pochette[s] d'appât en pâte

Paquet[s] d'appât en pâte

Pâte appât

Sachet[s] de pâte appât

Pochette[s] de pâte appât

Paquet[s] de pâte appât

Peut être utilisé dans des points d'appât Protecta® qui répondent aux exigences des catégories 2 ou 3

Formule à base d'huile de goût agréable

Sachet[s]

Sachet[s] de 15 g

Pochette[s] de 15 g

Paquet[s] de 15 g

123013